

## La Caisse des Dépôts et l'Établissement public territorial Plaine Commune signent une convention d'ingénierie dans le cadre du Grand Plan d'investissement



LE GRAND PLAN  
D'INVESTISSEMENT

***Saint Denis, le 14 juin 2018 – A l'occasion de son déplacement sur le territoire de Plaine Commune, Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts et Patrick Braouezec, Président de Plaine Commune ont signé, en présence du Préfet de Seine-Saint-Denis, la convention de financement de l'ingénierie de l'action « Territoires d'Innovation de Grande Ambition » de Plaine Commune dans le cadre du Grand Plan d'Investissement piloté par le Secrétariat général pour l'investissement.***

Le projet « Pour une urbanité numérique du droit à la ville » porté par Plaine Commune vise à faire du numérique une chance pour les habitants du territoire, qui valorise leurs savoir-faire et contribue à construire une ville pour tous dans une métropole inclusive. Dans la démarche est intégrée une expérimentation du revenu contributif destinée à valoriser l'action citoyenne et collaborative des habitants du territoire. Le projet repose donc sur la fusion de démarches innovantes déjà engagées sur Plaine Commune : la mise en place d'un démonstrateur industriel pour la ville durable, par l'association Rêves de Scènes Urbaines ; l'évolution des métiers liés au numérique par l'Université Paris 8 et le GIP Maison de l'Emploi du territoire ; l'expérimentation d'une économie contributive portée par l'Institut de Recherche et d'Innovation (IRI).

La convention a pour but d'apporter aux partenaires du projet – Plaine Commune, le GIP Maison de l'Emploi du territoire, l'Institut de Recherche et d'Innovation, l'Université de Paris 8 et l'association Rêves de Scènes Urbaines- une aide financière en matière d'ingénierie pour accompagner la déclinaison opérationnelle du projet et préparer la réponse du territoire à l'appel à projets.

L'action Territoires d'Innovation de Grande Ambition (TIGA) du Grand Plan d'Investissement, pilotée par le Secrétariat général pour l'investissement et opérée par la Caisse des Dépôts, est dotée d'une enveloppe de 450 M€. Elle a pour objet d'identifier et de sélectionner des

projets originaux associant un haut niveau d'innovation et un écosystème territorial dans une vision transformante à horizon 10 ans.

---

### **A propos du groupe Caisse des Dépôts**

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les retraites et la formation professionnelle, les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec BPI France) et la Banque des Territoires.

<http://www.caissedesdepots.fr>

### **Contacts presse :**

Groupe Caisse des Dépôts - Service presse - tél : 01 58 50 40 00 / [@CaissedesDepots](#)

### **A propos du Grand Plan d'Investissement**

Le gouvernement s'est engagé dans un Grand plan d'investissement de 57 milliards d'euros, mené tout au long du quinquennat, afin d'accompagner les réformes structurelles et répondre à quatre défis majeurs de la France : la neutralité carbone, l'accès à l'emploi, la compétitivité par l'innovation et l'État numérique. D'autre part, le Programme d'investissements d'avenir (PIA) se poursuit au service de la compétitivité, de la croissance et de l'emploi en France. Le troisième volet du PIA, le PIA3, s'inscrit dans le cadre du Grand Plan d'Investissement (GPI) présenté par le Premier ministre le 25 septembre 2017.

<http://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi> -@SGPI\_avenir

### **A propos de l'Établissement public territorial Plaine Commune**

Créée en 2000, l'Établissement Public Territorial Plaine Commune rassemble 9 villes de Seine-Saint-Denis : Aubervilliers, Épinay-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis, La Courneuve, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains et Villetaneuse. Plaine Commune compte aujourd'hui 421 500 habitants sur quelques 50 km<sup>2</sup> (soit la moitié de la surface de Paris), elle est la première intercommunalité de la région parisienne et le second bassin de population après Paris en Île-de-France. Au sein de la Métropole du Grand Paris, Plaine Commune agit dans le cadre des compétences que lui ont transférées les villes dans les domaines clés de l'aménagement du territoire, du développement économique et de l'emploi, et de services à la population (habitat, propreté, voirie, déplacements et mobilité...). Situé aux portes de Paris, entre La Défense et Roissy, Plaine Commune est un territoire ouvert sur l'avenir et les profondes mutations qu'il connaît depuis 15 ans traduisent de sa capacité à se renouveler. Elle est également identifiée comme Territoire de la culture et de la création à l'échelle du Grand Paris, plaçant la culture en fil rouge de son projet de territoire.



[www.plainedefrance.fr](http://www.plainedefrance.fr) - @PlainedeFrance

**Contact Presse :** Melina Cohen -tél : 06 18 12 74 59

---

